

# Médiatic

JOURNAL DES AUDITEURS ET TÉLÉSPECTATEURS ROMANDS DE L'AUDIOVISUEL DE SERVICE PUBLIC

## Édito

La SSR - Société Suisse de Radiodiffusion et Télévision - s'est dotée, il y a 3 ans, d'un logo qui met en avant une des facettes de sa mission de service public : sa participation à la cohésion nationale. Elle s'est ainsi appelée "SSR idée suisse".

Ses sociétés régionales lui emboîtent aujourd'hui le pas : la RTSR - Radio-Télévision Suisse Romande - devient "SSR idée suisse Romande" et chaque SRT romande enrichit "SSR idée suisse" du nom de son canton.

Bienvenue donc à "SSR idée suisse Berne", "SSR idée suisse Fribourg", Genève, Jura, Neuchâtel, Valais et Vaud ! Chacune - rappelons-le - étant le lien entre les auditeurs et les téléspectateurs des régions qu'elles représentent et, notamment, la RSR et la TSR. Un lien qui

favorise une meilleure appréhension des spécificités et des attentes régionales par les professionnels de la radio et de la télévision. Un lien créé il y a 20 ans et qui s'est consolidé grâce à la conviction et à l'engagement de centaines de personnes agissant à titre bénévole, mues par le désir d'un audiovisuel de service public de qualité !

Il est temps de mieux connaître et de reconnaître cette action à l'heure où une révision de la Loi sur la radio et la télévision est en cours et où l'on envisage, sans se rendre compte de son inadéquation, de mettre en place un "Conseil consultatif" particulièrement coûteux - entre 3 et 4 millions prélevés sur la redevance - aux dépens, voire au mépris de ce qui a été construit par l'auditeur-téléspectateur payeur de cette même redevance !

Esther Jouhet ■



### Médiascope

- 3 Conseil des programmes
- 5 Mais il a aussi été dit que...
- 6 Interactivité  
Musiques suisses à la RSR

### Infos-régions

- 7 Gilles Marchand, hôte de la SRT Neuchâtel
- 8 Des parlementaires attentifs  
Étienne Fernagut et sa Ligne de Cœur  
Annonce AG (SRT-VD)  
Annonce AG (SRT-BE)
- 10 LRTV : dernière ligne droite?  
Prise de position (extraits)

### Pleins Feux

- 14 RSR infos
- 16 Évoquer la mort



## ▶ Adhérez

à la société cantonale  
de SSR idée suisse ROMANDE  
de votre canton!



À découper et à renvoyer à la SRT de votre canton (voir au verso)

## ▼ Sociétés Romandes de Radio et Télévision (SRT)

### SRT BERNE

(SSR **idée suisse** BERNE)

M. Jürg GERBER  
Rte de Reuchenette 65  
Case postale 620 - 2501 Bienne  
Tél 032 - 341 26 15  
Fax 032 - 342 75 41  
gerbien@smile.ch

### SRT FRIBOURG

(SSR **idée suisse** FRIBOURG)

M. Raphaël FESSLER  
Rue Marcello 12  
Case postale 319 - 1701 Fribourg  
Tél 026 - 322 43 08  
Fax 026 - 322 72 54  
fessler.communication@com.mcnet.ch

### SRT GENÈVE

(SSR **idée suisse** GENÈVE)

M. Jean-Bernard BUSSET  
Ch. Antoine-Verchère 6  
Case postale 296 - 1217 Meyrin  
Tél 079 - 250 56 47  
busset@freesurf.ch

### SRT JURA

(SSR **idée suisse** JURA)

M<sup>me</sup> Laurence JOBIN  
Rue de l'Église 15 - 2826 Corban  
Tél 032 - 438 84 13  
ljobin@bluewin.ch

### SRT NEUCHÂTEL

(SSR **idée suisse** NEUCHÂTEL)

M. Yadolah DODGE  
Rue de l'Observatoire 30  
2000 Neuchâtel  
Tél 032 - 753 49 79  
yadolah.dodge@unine.ch

### SRT VALAIS

(SSR **idée suisse** VALAIS)

M. Jean-Dominique CIPOLLA  
Case postale 183 - 1920 Martigny  
Tél 027 - 722 64 24  
Fax 027 - 722 58 48  
cipolla.jean-dominique@mycable.ch

### SRT VAUD

(SSR **idée suisse** VAUD)

M. Jean-Jacques SAHLI  
Les Tigneuses - 1148 L'Isle  
Tél 021 - 864 53 54

## ■ Pour participer aux émissions

### RSR - LA PREMIÈRE

#### Le Kiosque à Musiques

Entrée libre. En direct de 11h à 12h30.

Prochains rendez-vous :

- 03.05 Sion (VS)
- 10.05 Bellinzone (TI) – Place du Marché en préambule au Bicentenaire
- 17.05 Gland (VD)
- 24.05 Chézard/Saint-Martin (NE)
- 31.05 Bulle (FR)

#### Les Dicodéurs

Pour les réservations, téléphonez au 021 318 18 32, le lundi dès 11h15.

Les enregistrements ont lieu le lundi suivant, de 17h45 à 22h45 environ.

Prochaines dates :

- 05.05 Môtiers (NE)
- 13.05 Lausanne (VD)
- 19.05 Saillon (VS)
- 02.06 Grimisuat (VS)

### RSR - ESPACE 2

#### Tribune des Jeunes Musiciens

Les concerts ont lieu le dimanche à 17h, au studio Ernest Ansermet, Boulevard Carl-Vogt 66 à Genève.

**Le 4 mai :** *Faith Leadbetter*, piano et *Pierre El Douai*, piano, lauréats du concours "Les jeudis du piano" 2002.

**Le 11 mai :** *Quintette Éole*, œuvres de Mozart, Berlioz, De Falla, Offenbach.

L'entrée est gratuite pour les membres des SRT, sur présentation de leur carte de membre.

### TSR

#### Zig Zag Café

En public, du lundi au vendredi à 12h30 (direct dès 13h15)

Pour s'inscrire: 022 798 82 48

LE COURRIER EST À ADRESSER À LA SRT DE VOTRE CANTON (adresse ci-contre).

## À envoyer à la SRT de votre canton

Je souhaite adhérer à la SRT de mon canton et vous prie de bien vouloir m'adresser les conditions de participation qui me permettront, notamment, de recevoir régulièrement le **Médiatic**.

Nom \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

Adresse complète \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Date

Signature

## Conseil des programmes

Dans sa séance du 24 février 2003, le Conseil des programmes s'est penché plus particulièrement sur *Classe Eco*, l'émission économique du lundi soir sur TSR1, et *Embargo*, rendez-vous du dimanche matin sur RSR La Première.

Deux émissions très différentes, mais qui ont su retenir l'attention des membres et ont suscité de nombreuses questions aux professionnels présents ce jour-là.



Depuis longtemps, une émission économique était à l'ordre du jour de la TSR, fortement demandée par le public. Comme l'a relevé Raymond Vouillamoz, directeur des programmes à la TSR, un premier essai a donné le jour à *aXes*, pour lequel une évolution a été rapidement souhaitée. Dominique Huppi a alors rejoint l'équipe, notamment formée de Béatrice Jéquier et Wilfred Rebetez. *Classe Eco* a ensuite été créé et son audience confortable s'améliore de semaine en semaine.

Invité du Conseil des programmes, Dominique Huppi a dit le souci de

l'équipe, sur le plan philosophique de l'émission, pour cette création qui doit à la fois s'adresser à tout le monde et intéresser les jeunes. C'est un véritable magazine de société, avec un regard économique, et son ton nouveau plaît. L'équipe est restreinte, mais elle n'hésite pas à faire appel aux compétences des collègues de l'actualité ou aux correspondants étrangers ou cantonaux. La formule des SMS - une inconnue au départ - est bien dans l'air du temps. Pas moins de 5'000 messages sont arrivés la première fois, et chaque émission en reçoit actuellement au moins 2'500, mais beaucoup plus suivant les sujets.

### Un rythme et un ton soutenu pour traiter l'actualité

De l'avis de certains, l'émission, trop courte, aborde trop de sujets, d'où un manque de traitement en profondeur. Pour d'autres, c'est justement cette diversité qui séduit! Elle assure le rythme, garde un ton soutenu et ouvre l'esprit sur moult thèmes d'actualité.

**Quel est votre salaire?** La voilà, la question qui fâche ou qui divise! Et pas forcément l'invité, mais souvent aussi le téléspectateur!

Raymond Vouillamoz, directeur des programmes à la TSR et Dominique Huppi, producteur de *Classe Eco*



## Conseil des programmes

Rituellement posée en fin d'émission, elle est pourtant appréciée par la majorité de l'auditoire. Savoir ce que gagnent des personnalités au faite de leur carrière intéresse au plus haut point, même si ces dernières peuvent choisir de ne pas répondre. Reste à savoir quelle position est alors la plus confortable pour l'invité! Mais *Classe Eco* se veut une émission sans tabou et ses présentateurs ont eux aussi accepté de répondre à cette délicate question!

### Embargo, à entendre le dimanche matin sur La Première

Face aux sujets courts et diversifiés de *Classe Eco*, *Embargo* renoue avec la tradition du long reportage. Son heure de diffusion, le dimanche matin entre 9h00 et 10h00 sur La Première, est propice à une écoute soutenue, même si certains sujets plutôt délicats ont paru déplacés à quelques oreilles familiales. Avant de passer la parole à Marc Giouse, Isabelle Binggeli, directrice des programmes à la RSR a précisé qu'il s'agissait là d'une émission en forme de gros plan sur un sujet plutôt que de la vision d'un grand angle.

### Une "subjectivité honnête"

La règle générale est une "subjectivité honnête", même si un seul aspect du sujet est mis en avant. Et travailler à *Embargo* est aussi une bonne école du reportage, d'où de jeunes journalistes ressortent formés au bout de deux ans. En voulant capter des moments de vie et non plus seulement en réalisant des interviews, les journalistes utilisent autrement leur micro et c'est toute l'ambiance du reportage qui s'en ressent.

Reproche plusieurs fois fait dans la critique des émissions ces derniers mois, le jour et l'heure de diffusion, comme le choix de sujets dits "scabreux" ont forcément refait surface au Conseil

des programmes. Pourtant, a précisé Marc Giouse, sur soixante émissions, seules trois traitaient de la sexualité. En ce qui concerne l'heure de diffusion, elle a été beaucoup discutée, et il est vrai que certains peuvent être choqués, selon les sujets, et l'équipe d'*Embargo* en est très consciente. Mais elle n'envisage pas pour autant de ne plus en parler.

Dans l'ensemble, le public se retrouve dans cette émission longue, où les invités ont le temps de parler. "C'est le Temps présent de la RSR" a affirmé en compliment un membre SRT.

Bel éloge pour une émission qui ose parler aussi bien du fusil d'assaut que les Suisses gardent chez eux, malgré les récents drames, que de la prostitution en allant à la rencontre, non plus des femmes, mais pour une fois des clients.

Mais une émission qui sait aussi écouter un Père Benjamin attachant ou un José Bové en pleine actualité, voire s'intéresser à la crise du logement qui guette chacun de nous.

Arlette Roberti ■

Jean-Marc Giouse, coproducteur d'*Embargo*



# Conseil des programmes

## Mais il a aussi été dit que...

- *Option Musique* diffuse trop souvent des faces B de disques, sans intérêt, notamment le week-end.
- la qualité de la musique diffusée sur *Couleur3* est en baisse depuis quelque temps.
- l'on n'aime pas entendre, sur *Couleur3*, dire "soixante-dix" ou "quatre-vingt-dix".
- le contrat avec le TCS, donc *Viasuisse*, et la SSR ne serait pas reconduit.  
Qu'a-t-on fait des remarques régulièrement émises par le Conseil des programmes concernant des annonces erronées ou trop tardives?
- l'apparente "agressivité" de certains intervieweurs, tant à la RSR qu'à la TSR indisposent l'auditeur comme le téléspectateur.  
On peut être critique sans être obligatoirement impertinent.
- la hiérarchisation de l'information - et ses critères de sélection - est toujours un sujet qui dérange l'auditeur.
- le *magazine météo* du samedi matin plaît par sa qualité et la richesse de ses documents, qui suscitent un réel intérêt dans le public.
- les enfants n'apprécient pas du tout que l'actualité sportive décale leur rendez-vous quotidien avec *Les Zap*.
- les mêmes enfants apprécient par contre le portrait d'enfants pratiquant un sport inconnu ou tout autre petit documentaire proposé dans leur émission.

- l'équipe de *Temps présent* mérite des félicitations pour deux émissions à relever: *Le lait de mal en pis* et *La leçon de courage de Silvano Beltrametti*, un jeune skieur devenu paraplégique à la suite d'une chute.
- le documentaire d'*Histoire vivante*, intitulé *Napoléon et la Suisse* a été très apprécié, grâce à son rythme, ses intéressantes prises de vue et la leçon d'histoire due à Anne Cunéo.

A R ■

### ▼ Quel est votre avis?

Dans le but de vous permettre de réagir, de donner votre avis et de jouer l'interactivité récemment mise en place dans nos pages, nous vous donnons ci-dessous les thèmes traités au *Conseil des programmes* du 28 avril prochain :

- Bilan de TSR Dialogue,
- Diffusion des artistes suisses à la RSR (voir page 5),

Vos avis sont à adresser à :

**Radio Télévision Suisse Romande**

**Médiatic**

Avenue du Temple 78  
1010 Lausanne

Fax 021 318 19 76  
e-mail [mediatic@rtsr.ch](mailto:mediatic@rtsr.ch)

### ▼ Frank Musy répond au Médiatic

...Abstraction faite du Burkina Faso où nous nous sommes effectivement rendus à plusieurs reprises, parce que nous y avons des relations privilégiées avec "La Voix du Paysan" de Ouahigouya, une petite radio associative soutenue depuis 1997 par Radio Suisse Romande, par l'intermédiaire du soussigné qui s'y rend chaque année, à titre bénévole durant ses vacances... voici, pour votre information, la liste des pays africains où nous avons réalisé des carnets de route, à l'enseigne de Tombouctou, 52 jours :

Niger (janvier 2001),  
Sénégal (mai 2001),  
Afrique du Sud (juin 2001),  
Cameroun (octobre 2001),  
Rwanda (novembre 2001),  
Madagascar (mars 2002),  
Côte d'Ivoire et Mali (mai 2002),  
Maroc (septembre 2002),  
Congo (février 2003) et Madagascar (mars 2003).

En remontant plus loin dans la (déjà vieille) histoire, on trouvera encore le Gabon, la Namibie, la Centre-Afrique, l'Algérie, la Tunisie, plus toutes les destinations qu'on a oubliées entre temps!...

Dont acte...

## Conseil des programmes

### Quel est votre avis sur la musique suisse à la RSR?

Régulièrement, certains auditeurs se plaignent de n'entendre que peu de musique suisse à la RSR. Encore, faudrait-il savoir ce que "musique suisse" veut dire. Car la diversité est énorme: de la musique populaire à la musique classique, du jazz au rock, des fanfares aux chorales, c'est peine perdue de vouloir s'y retrouver pour dire si, oui, vraiment, la RSR ne diffuse pas assez de musique suisse. Et, on le sait, il existe des "chapelles" dans ce domaine qui empêchent d'aller voir ce que fait le voisin et de découvrir d'autres sons et rythmes intéressants. Alors, qu'en est-il de la musique suisse à la RSR? Ce thème sera traité au Conseil des programmes du 28 avril prochain. Vous pouvez donner votre avis\*.

Pour pouvoir répondre à ses détracteurs, la RSR a tenu des statistiques et défini des critères de choix. Ainsi, pour entrer dans la catégorie des "musiciens suisses", il suffit que l'auteur, ou le compositeur, l'interprète, l'éditeur, voire la maison de disque, le producteur, l'orchestre ou son chef, mais aussi le soliste soient d'origine helvétique. Comme on le voit, la palette est étendue et, puisque le lieu de résidence n'est pas déterminant, on a tout loisir de trouver un air d'Helvétie à tout interprète! Ceci dit, force est de constater que la musique du pays est présente à l'antenne, puisque - selon une étude portant sur la période du 27 mai au 2 juin 2002 - la RSR a diffusé 23'974 minutes de musique, dont 2'256 minutes de musique suisse, soit 9,41%.

#### La Première

C'est la chaîne typique de la musique dite populaire ou folklorique, avec *Le Kiosque à MusiqueS*. D'autres styles sont abordés dans *La Soupe est pleine*, avec un groupe invité, et un soutien manifeste aux festivals de Cully, Montreux, Paléo, Francomanias de Bulle, etc. Là, ce sont plutôt les artistes contemporains qui sont à l'honneur et La Première a diffusé 2'862 minutes de musique, dont 260 minutes de musique suisse, soit 9,09%.

#### Espace 2

Espace 2 est par définition la chaîne musicale de la RSR. Largement réservée à la musique classique, elle n'hésite pourtant pas à s'intéresser à d'autres styles. Très présente sur les festivals, elle soutient aussi bien ceux de Cully, Montreux, que ceux d'Avenches, Sion, Verbier ou Fribourg. Mais les musiques traditionnelles ou contemporaines, comme *Notes d'Equinoxe* à Delémont ou la Société de musique contemporaine de Lausanne savent retenir son intérêt.

Espace 2 apporte également un important soutien financier à divers orchestres et autres institutions musicales. Elle aide aussi les jeunes à se faire connaître en leur offrant une tribune et rejoint les régions pour *L'Heure musicale*. On n'aurait garde aussi d'oublier les Schubertiades, qui permettent à une région toute entière de chanter et de jouer, le tout dans une ambiance festive.

De plus, Espace 2 commande 5 à 6 fois l'an des oeuvres à des compositeurs suisses. Enfin, elle investit en droits de micro, lors de ses enregistrements, une somme d'environ fr. 100'000.-, pour une centaine de concerts. Pendant la période du test, elle a diffusé 4'732 minutes de musique, dont 935 minutes

de musique suisse, correspondant à 19,77%.

#### Couleur 3

*Krakoukass*, *Pop Shop*, *Boogie*, ces titres n'ont aucun secret pour les auditeurs de Couleur 3. Et l'émission *Métissages* propose même un "spécial production suisse" tous les mercredis. Là encore, la chaîne est fréquemment dans les festivals et, même si les musiques divergent, on la retrouve encore à Cully, Montreux ou Nyon. Une preuve de l'éclectisme des genres, lesquels cohabitent avec succès. Pour la semaine du 27 mai au 2 juin, Couleur 3 a mis à son programme 8'315 minutes de musique, dont 340 minutes de musique suisse, soit un 4,09%.

Option Musique n'était pas comprise dans cette étude, mais là encore, la musique suisse a droit de cité, encadrée il est vrai de chansons francophones diverses. Alors, s'il est permis d'espérer toujours plus de musique suisse à la RSR, on peut constater qu'elle est déjà très présente à l'antenne et sous toutes ses formes.

Arlette Roberti ■

\* Radio Télévision Suisse Romande  
**Médiatic**  
Avenue du Temple 1010 Lausanne  
Fax 021 318 19 76  
e-mail mediatic@rtsr.ch

## Conférence débat

### Gilles Marchand, hôte de la SRT Neuchâtel

Au soir du 13 février 2003, Gilles Marchand, directeur de la TSR, s'adressait à la SRT-Neuchâtel après son assemblée annuelle, devant un trop maigre auditoire pourtant attentif. Ce rendez-vous avait été pris il y a deux ans, lors d'une rencontre à La Chaux-de-Fonds, avec celui qui n'était alors que nommé à un nouveau poste, mais pas encore entré en fonction.

Depuis lors, Gilles Marchand a mis en place les structures et personnes qu'il souhaitait voir, la dernière en date étant la nomination du trio responsable des programmes. Une fois de plus, le directeur de la TSR a séduit son auditoire par la rigueur de son exposé, l'intérêt de ses informations appuyées par des diapos, la netteté dans la fixation des objectifs.

Résumer presque une heure d'exposé en une page est donc forcément impossible. Il faut effectuer des choix, renoncer à ce qui a déjà fait l'objet de communications récentes (par exemple entourant *Audience 2000*), ne pas répéter ce que la SRT Berne a relaté dans le numéro précédent du *Médiatic* et, parfois, reprendre des choses déjà dites ou lues.

#### Sur les principes

La TSR se veut identitaire, indépendante de toutes pressions politiques et de tout contrôle d'esprit bureaucratique sur l'éditorial, respectueuse de la pluralité des opinions, des régions et de ses publics. Cette volonté se traduit par des lignes de force :

- la permanence d'une grille durant toute l'année, sans pauses estivales ou festives

- la nécessité de repenser la stratégie du divertissement, en particulier des "samedis soirs"

- l'effort à fournir pour les offres à l'égard des adolescents, public particulièrement "volatile"

- l'interrogation sur ce que l'on veut de la fiction produite par la TSR, de quel type, avec quelles ambitions dans les coproductions, etc.

- l'importance du maintien d'une politique d'achats de forte exigence, surtout quand le public commence à

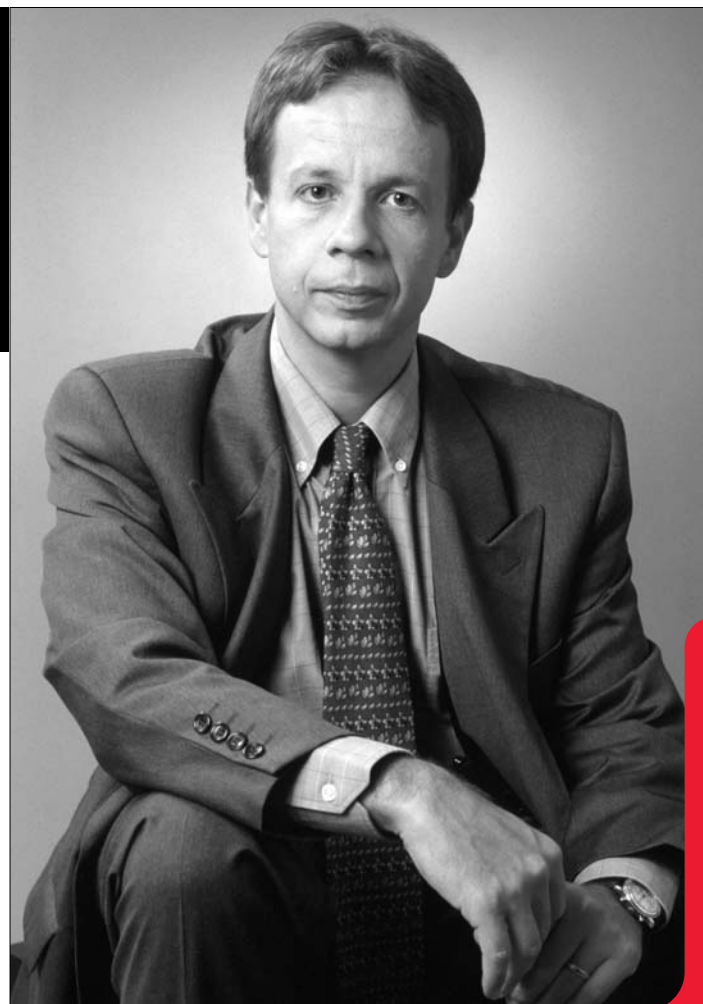
se désintéresser d'une partie de la fiction qui vient du cinéma en reportant un peu sa curiosité vers le document

- la volonté de favoriser de temps en temps des "coups" médiatiques, par exemple comme *Trois heures pour la Suisse*

On sait que la part de marché annuelle de 2002 s'est arrêtée à un peu plus de trente pour-cent, confirmant une légère baisse, pas grave, depuis deux ans.

Fyly ■

Gilles Marchand, directeur de la TSR



## SRT Vaud

### Des parlementaires attentifs

Le 17 février dernier, la SRT Vaud recevait, grâce à la RTSR, les politiciens vaudois, syndics, députés, conseillers nationaux et membre du Conseil des Etats, pour une séance de présentation de la Radio Suisse Romande. Devant un aéropage de parlementaires, parmi lesquels huit conseillers nationaux, un conseiller aux Etats, le président du Grand Conseil vaudois et plusieurs députés ou responsables politiques à des titres divers, Gérald Tschopp, directeur de la Radio Suisse Romande, a présenté les quatre programmes de la RSR, en mettant l'accent sur la situation actuelle.

Puis c'est au tour de Patrick Nussbaum, chef de l'information, d'entamer un dialogue avec les élus, rappelant qu'aujourd'hui, on débat avec tout le monde et que le ton de l'interview a bien changé. Des allures de grand-messe qu'il avait à l'époque, le débat a beaucoup évolué et le ton est plus direct, voire quelquefois agressif, comme l'ont souligné quelques hommes politiques en désaccord avec cette façon de poser les questions. Mais le travail même des journalistes a bien changé lui aussi et si autrefois on invitait les personnes une semaine à l'avance, de nos jours, le portable a largement modifié les contacts. De plus, la classe politique sait qu'il n'y a plus de tabous et que les journalistes n'hésitent plus, même si c'est parfois regrettable, à utiliser un langage direct et percutant.

Parmi les sujets abordés, la révision de la loi sur la radio et la télévision, (LRTV) a intéressé au plus haut point les parlementaires chargés de prendre position à Berne. Ils ont

écouté avec attention Blaise Rostan évoquer les différents points qui feront toute la différence avec la loi de 1992. Au terme des présentations, un dialogue franc et sans langue de bois a alimenté la soirée conduite par André Demaurex, vice-président de la SRT Vaud. Hommes politiques, membres de la société cantonale et invités, ont pu tout à loisir dissenter sur les émissions de l'information et se renseigner à fond sur la LRTV. Un dialogue qui s'est ensuite prolongé lors de la collation, le tout dans une ambiance décontractée.

Arlette Roberti ■  
SRT-Vaud

### ▼ Invitation

#### Assemblée générale de la SRT Berne

**Mercredi 7 mai 2003  
à 19h à l'Hôtel F.I.G.  
(anciennement Oasis)  
à Moutier**

**Avant l'assemblée,  
visite des studios  
de TSR-Jura Région,  
Avenue de la Liberté  
18 à Moutier.**

### ▼ Invitation

#### Assemblée générale de la SRT Vaud

**Mercredi 14 mai 2003  
à 19h30 à l'Opéra  
de Lausanne  
(Salon Alice Bailly)**

Thème de la soirée

#### La place de la musique suisse à la RSR

Invités :  
Pascal Crittin,  
directeur d'Espace 2  
Thierry Catherine,  
chargé de projet  
à la direction  
des programmes

*Possibilité  
de visiter l'Opéra  
avant l'assemblée*



Pascal Crittin,  
Directeur de RSR-Espace2



# SRT Vaud

## Etienne Fernagut et sa Ligne de cœur

En date du 5 mars 2003, une vingtaine de personnes se sont retrouvées à la RSR pour écouter Etienne Fernagut parler de *La ligne de cœur*.

Cinquième animateur de l'émission depuis ses débuts, il a su lui insuffler un ton et un rythme particulier. Contrairement à d'autres, il veille à garder "une certaine distance" avec l'auditeur.

Non pas qu'il ne lui prête pas une oreille attentive, mais il s'attache à ne pas faire de pathos à l'antenne. "Bonsoir amis du cœur et de l'esprit" est sa formule pour mettre l'auditeur à l'aise dès le début de l'émission et l'inciter à téléphoner.

Aimant profondément les gens, qu'ils soient au téléphone ou dans les bistrotts, il essaie de protéger les auditeurs. Au moment de relever le défi et de succéder à Laurent Voisin, il était à cent lieues de s'imaginer que ce rendez-vous nocturne lui demanderait autant d'énergie.

Mais qui sont ceux qui appellent? Quelquefois, ce sont les personnes sensibles à une détresse, qui cherchent à apporter leur aide. Mais, le plus souvent, ce sont des gens qui ont des problèmes et pour qui l'écoute est importante. Pas question de les brusquer, mais pas question non plus d'entrer dans leur jeu.

Etienne Fernagut ne parle jamais avec les gens avant leur intervention à l'antenne et ainsi le direct, avec ses émotions et ses sincérités, est assuré. Certains cas sont lourds, et l'animateur ne le nie pas. Reste alors l'exercice difficile de converser avec l'auditeur, d'entendre sa détresse et de choisir les mots pour lui redonner confiance ou espoir, tout en gardant un certain rythme à l'émission.

Pas facile vraiment. Mais Etienne Fernagut sait bien que, même s'il fait 65% de parts de marché, son ton ne plaît pas forcément à tout le monde.

Quand on lui demande s'il y des tricheurs parmi les personnes qui appellent, il reconnaît volontiers que certaines l'appellent sous un autre nom.

Mais elles ne sont pas légion à forcer ainsi le passage à l'antenne et il s'en amuse presque.

Comme il n'a aucune connivence avec les auditeurs, il arrive même qu'il n'y ait aucun appel durant la première minute.

Puis les choses s'installent et, l'émission finie, il peut se dire qu'il a apporté une lueur d'espoir, un moment de sympathie, un conseil d'ami qui permettra à quelqu'un de nouer des contacts avec d'autres auditeurs ou de repartir d'un pied plus sûr vers ses soucis.

A R ■

Etienne Fernagut, l'homme de *La ligne de cœur*



## LRTV : dernière ligne droite?

De cette révision de la Loi sur la Radio et la Télévision (LRTV), on en parle depuis près de trois ans: et ce n'est pas terminé! Un sommaire rappel historique s'impose."

Depuis 1980, l'organisation de la Radio Télévision Suisse Romande est en place, avec Directoire, Conseil régional, Conseil des programmes et sociétés cantonales (SRT). Le public payeur de redevance y fut largement accueilli. L'actuelle LRTV est en vigueur depuis 1992. Elle a confirmé l'organisation de 1980 pour la représentation du public et permis à la SSR de s'organiser en entreprises autonomes, tout en maintenant des structures nationales, détentrices de la concession octroyée par le Conseil fédéral. Début 2000, le département dirigé par Moritz Leuenberger (DETEC) publie une note d'intention adressée au Conseil fédéral en proposant une révision de la LRTV. L'utilité de cette révision est largement admise, en particulier sous la pression des nouveaux modes de communication audio et visuel, avec

la multiplication facilitée des émetteurs. La place du service public généraliste à

côté des locales et régionales en radio et télévision méritait aussi réflexion. D'emblée, dans des milieux assez larges, la notion de "conseil consultatif" (que nous appellerons par la suite Beirat), nouveauté centralisatrice, nommée par le seul Conseil fédéral pour l'ensemble du pays, chargé de "surveiller" la seule SSR, passe mal la première rampe. Un dessin paru dans le numéro 57 du Médiatic résume assez bien le sentiment provoqué par l'idée du Beirat...

Alors que la procédure de consultation est en cours, le Médiatic (no 62 - mars 2001) revient sur cette révision de la LRTV en se demandant si l'auditeur-télé-spectateur payeur de redevance ne risque pas d'être le perdant. Le temps des pionniers, en télévision surtout, se termine vers les années soixante, remplacé par celui de la méfiance, celle des autorités politiques à l'égard de ces médias indociles, la puissance de la télévision provoquant de profondes "angoisses". 1980 marque l'entrée dans le temps de la démocratisation, entre autres lors de l'euphorique création des sociétés cantonales (en Suisse romande).

Serait-ce aujourd'hui le temps de la "centralisation"? Il vient d'être question d'interdire en radio et télévision la "sponsoring", ce qui aurait eu de désagréables conséquences financières. Et le Beirat, toujours présent, continue d'inquiéter.

Procédure de consultation terminée, le DETEC a pu soumettre son projet de révision au Conseil fédéral qui l'a transmis aux Chambres. Les commissions se sont mises au travail. Les Chambres parleront révision cette année encore ou dans le courant de 2004. La loi révisée n'entrera pas en vigueur avant 2005, un an en tous cas plus tard que lors d'optimistes prévisions initiales.

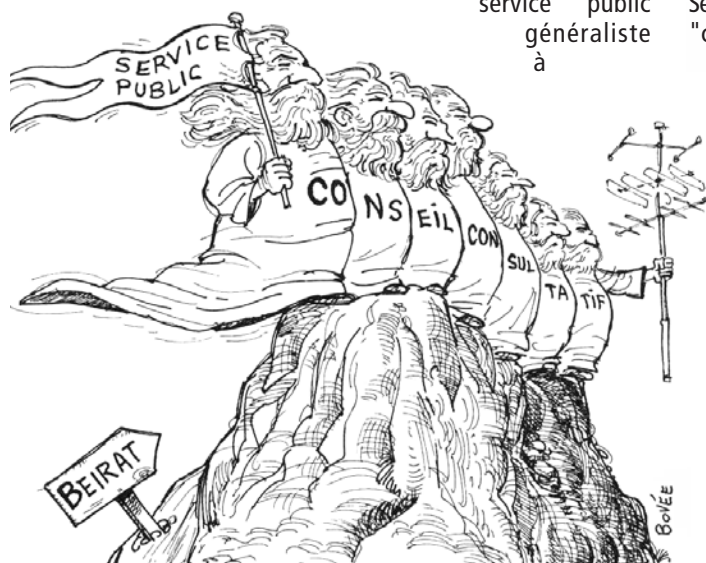
### Grands axes de la révision

Nous passerons sur des propositions de révision tournant autour de la publicité sur l'alcool, interdite à la SSR mais autorisée pour les privés. Ce sont là de petits axes. Tenons-nous en à quelques grands...

L'énorme pavé transmis aux parlementaires - 250 pages bien serrées qui demandent cinq à six heures de lecture attentive - semble émaner d'un ou plusieurs hauts fonctionnaires centralisateurs. Ce texte est devenu celui du Conseil fédéral. Le projet n'interdit plus à la SSR le sponsoring. La publicité est toujours "interdite" sur les ondes radiophoniques. La SSR reste seule comme chaîne généraliste nationale de service public.

Les privés (à condition qu'ils soient locaux, cantonaux ou régionaux), dans la mesure où ils jouent un rôle partiel de service public, seront mieux soutenus financièrement, puisque 4% des redevances (environ quarante-quatre millions contre douze actuellement) leur sont octroyés, selon des règles à préciser. De plus, les obstacles administratifs - demande de concession par exemple - sont en large partie éliminés.

Par contre, aucune trace de protection du marché publicitaire suisse. Des fenêtres publicitaires sont déjà ouvertes actuellement sur le marché suisse alémanique. Cent millions de francs sont ainsi ponctionnés sur le marché publicitaire helvétique sans aucun avantage pour l'auditeur et le téléspectateur suisse. Côté romand, il existe déjà une fenêtre ouverte par M6 ; l'exemple pourrait être suivi par TF1. Ce sont là peut-être une trentaine de millions de recettes publicitaires qui risquent d'échapper à la SSR. Rien, dans la loi, ne vient protéger le marché national de ces ponc-



# LRTV : dernière ligne droite?

tions qui fleurent bon les excès du libéralisme économique. Et le Beirat est toujours présent...

## Choyé par les uns, mal aimé par les autres

Entre la première mouture de 2000 et le rapport transmis aux Chambres, il y a certes quelques modifications. La désignation d'un Conseil consultatif ou Beirat par le seul Conseil fédéral, issu de l'Olympe, a été atténuée, des collèges régionaux créés. Il y aurait donc quinze membres, formant trois conseils distincts, les 2/3 nommés par le Conseil fédéral. La volonté centralisatrice reste évidente. Son coût est estimé entre trois et quatre millions. Il faut un alinéa d'article de loi pour porter ses frais de fonctionnement au compte de la redevance, donc imposer une dépense à SSR idée suisse.

Le bébé est choyé dans le texte remis aux parlementaires. Il est décrit comme un point fort dans le résumé initial, occupe deux pages (32 et 33) dans des considérations sur l'esprit de loi, quatre ensuite dans l'examen des détails de la proposition (121 à 124), alors qu'il a droit à une entière section de sept beaux articles nouveaux (41 à 47)!

Amusant, en passant, de signaler ceci: interdiction serait faite par la loi à tout employé de la SSR ou d'une de ses entreprises d'entrer au Beirat. Et les membres d'exécutifs fédéraux, cantonaux et communaux doivent aussi être interdits d'une telle fonction. Ainsi un spécialiste de haut niveau de l'audiovisuel qui serait membre de l'exécutif de sa commune de trente-trois habitants ne pourrait y accéder...

## Pour noyer son chien, dire qu'il a la rage

Dans le sprint des auteurs de l'indigeste pavé, le Beirat doit se substi-

tuer à des organismes existants. Il vaut donc la peine de citer quelques considérations en hommage au bébé :

*"Aujourd'hui, la SSR met elle-même en oeuvre le mandat formulé dans la concession et juge si ses programmes remplissent le mandat légal. Les Conseils du public n'ont aucune influence à cet égard car leur organisation et leurs pouvoirs sont très limités. Ils ne sont pas indépendants, mais font partie de la SSR; leur public voit donc dans leurs prises de position des déclarations de la SSR ce qui en affaiblit singulièrement la portée. Ces conseils composés de bénévoles manquent en outre de professionnalisme et de moyens indispensables pour étudier les programmes en profondeur et parler avec autorité".*

Et toc, beau coup de bélier ! Que ces conseils puissent être rendus plus efficaces, c'est évident. Mais est-il juste de mettre en doute leur indépendance actuelle? Ils eurent parfois à subir de belles et grandes colères contre certaines de leurs prises de position, de la part des gens de radio et de télévision.

Le Conseil des programmes, ne s'est jamais senti obligé de caresser dans le bon sens le poil radiophonique ou télévisuel, tout en étant, bien sûr, intransigeant défenseur du service public.

Et en quoi le bénévolat empêcherait-il des interventions de qualité?

Quand on touche des jetons de présence, même modestes, est-on encore "bénévole"?

Ce "mépris" pour l'engagement, dans un rapport du Conseil fédéral, est inadmissible!

Freddy Landry ■

PS : un autre problème apparaît au cours de cette révision, la notion de "quotas" d'œuvres nationales et européennes à placer à l'antenne. respecter les nouvelles directives prévues pourrait bien se chiffrer par un coût de plusieurs dizaines de millions. Nous y reviendrons dans le prochain numéro.



## LRTV Loi sur la Radio-Télévision

### Prise de position de la Radio-Télévision Suisse Romande

Le Directoire RTSR, le Conseil des programmes RTSR et le Conseil des présidents SRT de la Suisse romande ont pris connaissance du message et du projet de la LRTV adoptés le 18 décembre 2002 par le Conseil fédéral à l'intention des Chambres fédérales.

Un groupe de travail constitué de représentants des différentes parties a été mis en place. De sa prise de position, il convient de relever les points suivants:

Le groupe de travail RTSR partage largement l'objectif de la révision LRTV: *"Le projet vise essentiellement à garantir dans toutes les parties du pays un service public selon la Constitution qui soit capable de concurrencer les chaînes étrangères captables en Suisse."*

Il est par contre très réticent quant à certains moyens proposés pour parvenir à l'objectif visé, notamment au plan des "mécanismes permettant de vérifier que la SSR réalise effectivement son mandat". À cet égard, la RTSR considère comme essentiel de prendre en compte ce qui existe déjà en la matière, de concentrer les forces et les moyens sur l'amélioration de l'acquis plutôt que de créer de nouvelles structures faisant un doublon particulièrement coûteux avec l'existant.

Le Conseil des programmes RTSR, organe consultatif, a pour mandat de:

- réfléchir à des questions de principes relatives aux programmes
- discuter les grilles de programmes
- analyser de façon critique et constructive les émissions diffusées
- formuler des avis de fond sur les programmes dans le but de renforcer l'intérêt et la qualité des émissions du service public (art. 16.1 des statuts RTSR).

Ce Conseil, en plus de veiller à l'accomplissement de la mission de service public dans un cadre concurrentiel exigeant permet, de par sa constitution (trois représentants d'auditeurs-télé spectateurs par canton romand), de donner aux professionnels de la RSR et de la TSR un avis "d'amateurs éclairés" et d'être le reflet des sensibilités régionales.

Le Conseil des programmes nomme un médiateur indépendant. Il a aussi la capacité de saisir l'opinion publique.

Le système existant, pas toujours considéré comme parfait, peut être amélioré dans la mesure où on lui donne des moyens complémentaires. Le soutien logistique des débuts ne suffit plus, compte tenu de l'augmentation du nombre des émissions et de la multiplication des chaînes. Le résultat du travail de ces auditeurs-télé spectateurs particulièrement engagés peut être largement amélioré s'ils disposent des moyens nécessaires pour permettre notamment des analyses, synthèses de dossiers, rédaction de rapports, visionnement d'émissions, à l'image de ce qui est proposé pour le Comité consultatif (Beirat), à un coût nettement inférieur et avec une efficacité accrue.

Le groupe de travail RTSR s'est posé la question de l'utilité du Comité consultatif proposé dans cette révision de la LRTV. Sa tâche consiste à *"observer la création des programmes de la SSR et informer le public de la manière dont la SSR remplit son mandat..."* (art.41.1.). Par ailleurs, *"le Comité consultatif ne peut pas donner de directives à la SSR et n'a aucun pouvoir de sanctions."* (art.41.3.).

Force est de constater que la structure envisagée, pour un coût de départ évalué entre 3 et 4 millions de francs, est investie de tâches déjà dévolues au Directoire et au Conseil des programmes RTSR, organes fondés sur la représentation de l'auditeur-télé spectateur. Représentation que l'on ne retrouve pas dans la composition du Comité consultatif, qui, du fait même de son existence, vide de sa substance la représentation du public, voulue par le législateur (art. 35.1.).

A R ■



## RSR info

### Une nouvelle chaîne à la RSR

Le Conseil central de SRG SSR idée suisse a décidé à l'unanimité, le 27 mars dernier, de demander au Conseil fédéral une modification de sa concession.

Ceci afin de concrétiser en Suisse romande le projet d'une chaîne radio d'information continue.

Venu présenter à la presse cette nouvelle manière de combler un public de plus en plus intéressé à capter l'information "où il veut, quand il veut", pour paraphraser le slogan choisi, Armin Walpen, directeur général de SRG SSR idée suisse, a rappelé que ce projet était l'un des plus novateurs de ces dix dernières années.

Il s'est réjoui du "soutien apporté par les directeurs et les présidents des autres régions linguistiques". Une attitude qui ne va pas de soi si l'on sait qu'un tel projet a besoin de fonds prélevés sur la caisse nationale.

Mais pour qu'une telle chaîne puisse voir le jour, il manque encore un élément de taille! En effet, il faut encore qu'elle reçoive l'aval du DETEC, le département de Moritz Leuenberger, et du Conseil fédéral.

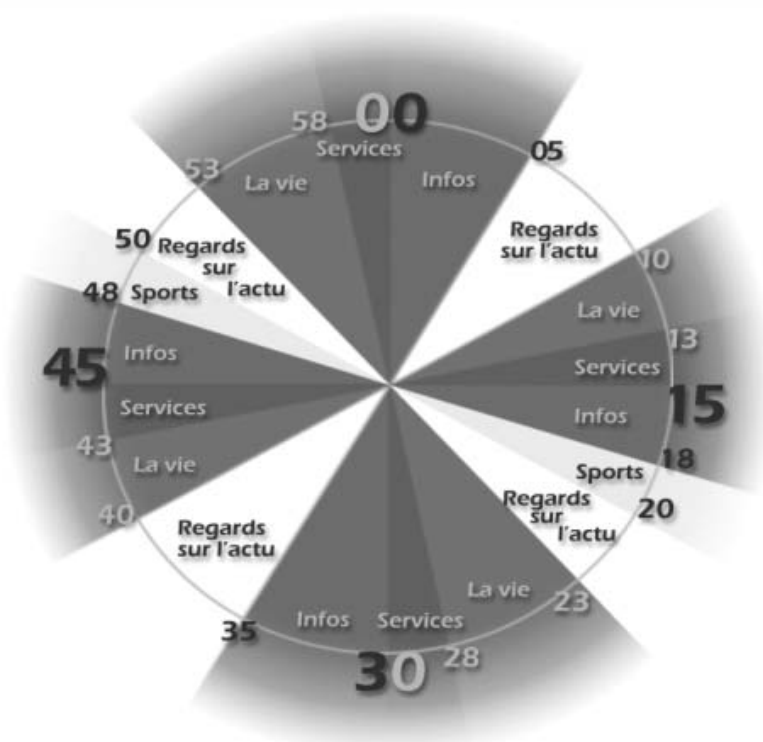
#### Programme de la vie quotidienne

Chaque boucle comprend un journal principal d'une durée de cinq minutes, puis un autre de trois minutes au quart d'heure. Mais, dans le cas d'événements majeurs, la grille des programmes peut être modifiée pour suivre l'évolution en continu. Regards sur l'actualité, sport, chroniques pratiques, météo, trafic et bourse rythment la journée sur RSR Info. À l'heure actuelle, le public test de Suisse romande souhaite accéder à une information permanente et immédiate (21,6%) et ce besoin d'information est plus marqué chez les hommes, les jeunes (de moins de 45

ans) et les urbains. De plus, le consommateur d'informations est un auditeur pressé. 31,4% y consacrent moins de 15 minutes, 28,8% entre 15 et 30 minutes.

Deux hommes - comme l'a souligné Gérald Tschopp, directeur de la RSR - ont pensé, programmé, peaufiné cette nouvelle forme de radio : Serge Roth et Marc Decrey y travaillent depuis longtemps et, hormis la décision fédérale, tout est prêt pour un démarrage à fin 2004. Marc Decrey a récemment rencontré Gabriel de Weck, de la SRT Fribourg, qui présente ci-après en détail cette nouvelle chaîne attendue avec impatience.

Arlette Roberti ■



1 heure sur RSR-info

## RSR info

### Une nouvelle vitrine pour la RSR

Une des vocation premières de la RSR est d'être une radio de service public. Loin de l'acception poussiéreuse du terme, il faut entendre par là qu'elle se veut un média dynamique et novateur au service du citoyen.

Grande place est donc donnée à l'information qui se doit d'être fiable, complète, respectant la pluralité des opinions.

Elle doit également s'adapter aux attentes des auditeurs dont les exigences évoluent constamment.

La RSR compte ouvrir prochainement une nouvelle chaîne d'information en continu. Une nouvelle vitrine pour la Radio Suisse Romande : RSR Info

Marc Decrey et Serge Roth sont les deux chefs de ce projet. Ils ont réfléchi à une nouvelle manière de délivrer l'information sur les ondes, sans pour autant modifier le bon équilibre infos/programme de La Première. Naît alors l'idée de mettre sur pied une nouvelle chaîne (tout info), complémentaire aux trois autres existantes que sont La Première, Espace2 et Couleur3. La ligne rédactionnelle demeure la même, c'est le format qui se veut différent. Pour Marc Decrey, *"l'emballage change, mais pas la substance"*.

Des infos rapides et régulières, jour et nuit. Le but d'une telle chaîne *"n'est pas de voler du public"*, selon Marc Decrey qui définit l'auditoire de la future chaîne comme "cumulé". Il prend d'ailleurs l'exemple *"d'un auditeur qui rentre du travail en voiture, qui allume sa radio, pressé de savoir ce qui s'est passé dans le monde. Après s'être fait une idée, il s'en ira sur une autre chaîne de musique de son choix pour le reste de son voyage"*.

L'idée de synergie est ici fondamentale: il faut faire circuler l'audience en minimisant la concurrence interne. Le public type visé est jeune et actif, composé pour plus d'un tiers d'auditeurs habitués à l'une ou l'autre chaîne de la RSR. Un des objectifs est aussi d'attirer de nouveaux auditeurs dans le giron de la radio romande.

Le succès de France Info dans le bassin lémanique laisse à penser que le potentiel d'une chaîne d'information romande est énorme. Une aubaine pour les accros de l'info, qui même quand l'information ne leur est pas directement destinée, en consomment et en consomment encore... Ce potentiel, RSR Info compte bien l'exploiter, tout en usant de ses propres ingrédients.

Sur le fond, un accent tout particulier sera mis sur les infos romandes et nationales. *"La chance est d'avoir plus d'espace et donc d'avoir une meilleure couverture de l'info régionale"*, se réjouit Marc Decrey. RSR Info envisage notamment de collaborer avec les radios locales pour bénéficier de leur regard particulier, leur permettant par là même de profiter de l'excellente couverture de diffusion. Sur la forme, RSR Info compte bien se distinguer de sa consœur par un style d'information qui lui est propre et par une excellente qualité sonore.

L'idée de base de la grille des programmes est celle-ci: chaque demi-heure est une boucle qui comprend deux journaux à raison d'un flash toutes les quinze minutes, un bulletin météo, des *infos-traffic* le cas échéant, ainsi qu'un certain nombre de grands rendez-vous, soit d'éclairages/reportages pour mieux analyser le contexte "info", soit un rendez-vous sportif, des séquences pour la culture, les loisirs et les sorties. Il s'agit bien entendu d'une grille fictive, valable aujourd'hui, désuète demain, tant la manière d'informe évolue.

Mais le concept paraît suffisamment souple pour s'adapter. Ainsi le rythme se veut différent de celui des autres chaînes. On est loin de l'émission *Forums* qui invite l'auditeur à écouter l'heure entière pour connaître l'info dans son intégralité.

Une étude de faisabilité a permis de déterminer les tenants et les aboutissants d'une telle entreprise. Pour ce qui concerne le budget, les frais sont estimés à 1,7 million de francs la première année, et à près de 3 millions lorsque la chaîne marchera à plein régime. Des frais partagés entre SSR idée suisse

## RSR info

et la RSR. Un déploiement de la chaîne qui doit se dérouler en plusieurs phases, ceci pour deux raisons. La première est qu'il faut pouvoir absorber le choc financier. La seconde, que la formation du personnel nécessaire est une gageure. *"Former tout le personnel pour le démarrage, c'est colossal!"* assure Marc Decrey qui parle de la création d'une soixantaine de postes.

Les trois phases sont prévues comme ceci: d'abord, RSR Info diffusera ses émissions entre 8h30 et 20h, puis de 5h30 à 24h et enfin 24 heures sur 24, qui sera réservé à la troisième phase.

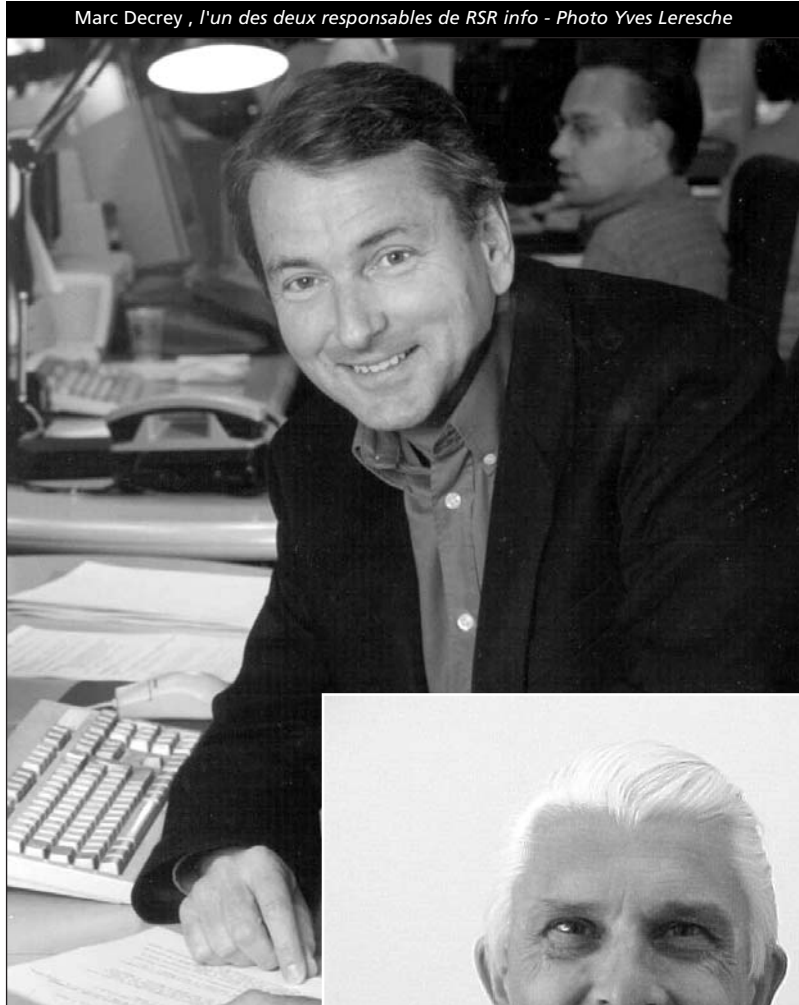
Pour ce qui est de la diffusion, les analyses prévoient des fréquences disponibles en FM pour le bassin lémanique et le Valais. Le souhait de pouvoir inonder toute la Romandie se heurte encore à la saturation des ondes FM dans certaines régions romandes. A ce sujet, des pourparlers sont en cours avec l'Office fédéral de la communication (OFCOM) pour déterminer les fréquences disponibles. Mais la solution d'avenir est sans doute à trouver dans le marché émergent du numérique, le Digital Audio Broadcast (DAB).

Il permet une qualité sonore sans pareil pour l'auditeur mobile: du pain béni pour RSR Info... D'autant que le prix d'un DAB pour voiture équivaut au prix d'un autoradio normal et qu'ainsi le marché est prometteur.

Pour sa mise en route, la nouvelle chaîne doit attendre l'aval du Conseil fédéral, qui attendra ou non que soit votée la nouvelle loi sur la radio et la télévision (LRTV). Après l'autorisation du Conseil fédéral, il faudra compter une année avant que RSR Info diffuse sur les ondes. Longue vie!

Gabriel de Weck ■  
SRT-Fribourg

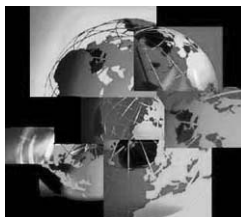
Marc Decrey, l'un des deux responsables de RSR info - Photo Yves Leresche



Serge Roth, l'autre responsable de RSR info - Photo Yves Leresche

## Tache d'encre

### Évoquer la mort



Guerre d'Irak : début avril, des images, encore des images et toujours des images. Des journalistes qui parlent, d'un peu partout, avec une grande abondance d'honnêtes conditionnels : mais que savent-ils?

L'un d'eux en vient à demander à l'animateur de Paris ce qui se passe sur un aéroport voisin du centre de Bagdad où il se trouve. Une journaliste débutante demande à un expert ce qu'il adviendra de la quatrième armée du monde, celle de l'Irak... en 1991.

D'autres experts parlent, intéressants un à un, difficiles à suivre quand ils s'additionnent...

Faut-il montrer des morts? Si on le fait, que ce soit au moins dans les deux camps.

Un exemple, glané sur Euronews: des voix hors d'image disent ce qui se passe... au conditionnel, par conséquent.

Image : un avion vient de se poser sur un aéroport britannique - on nous le dit, on fait confiance!

Six hommes en sortent, portant un cercueil recouvert d'un drapeau britannique.

Un officier suit lentement le déplacement rituel sur le tarmac.

Plus loin, le cercueil est introduit dans un corbillard.

Un deuxième cercueil entreprend le même mouvement, porté par une autre équipe. Cela dure quelques minutes. Ce pourrait être mis en scène, mais on croit qu'en effet, il s'agit du retour des dix premiers morts britanniques. On aurait pu montrer des morts.

Euronews a choisi, sous cette forme, d'évoquer la mort pendant que des journalistes parlent sans images liées artificiellement à leurs mots...

Fyly ■

### ▼ Quel est votre avis?

Dans le but de vous permettre de réagir, de donner votre avis et de jouer l'interactivité récemment mise en place dans nos pages, nous vous donnons ci-dessous les thèmes traités prochainement dans le cadre du *Conseil des programmes* du 28 avril prochain :

- Bilan de TSR Dialogue,
- Diffusion des artistes suisses à la RSR (voir page 5),

**Vos avis sont à adresser à :**

**Radio Télévision Suisse Romande**

**Médiatic** Avenue du Temple 78 - 1010 Lausanne

Fax 021 318 19 76 - e-mail [mediatic@rtsr.ch](mailto:mediatic@rtsr.ch)

### Impressum

Médiatic [www.rtsr.ch](http://www.rtsr.ch)

Bureau de rédaction Esther Jouhet, Arlette Roberti, Freddy Landry

Rédaction, courrier, abonnements Médiatic, av. du Temple 40, c.p. 78, 1010 Lausanne 10  
Tél. 021 - 318 69 75 - Fax 021 - 318 19 76 - E-mail : [mediatic@rtsr.ch](mailto:mediatic@rtsr.ch)

Editeur SSR idée suisse ROMANDE (RTSR)

Maquette/Mise en page a.grafik, Didier Prost

Impression Imprimerie du Courrier, La Neuveville

Reproduction autorisée avec mention de la source